



Le patron peut-il m'imposer une mutuelle?

Par **rguig**, le **07/06/2009** à **22:36**

Bonjour,
mon patron peut-il m'imposer une mutuelle alors que j'en ai déjà une et il me retire 20euros de mon salaire chaque mois pour cette mutuelle dont je ne bénéficie pas ; que puis-je faire si je préfère garder mon ancienne mutuelle?

Par **Marion2**, le **07/06/2009** à **23:03**

Bonsoir,

Dans la mesure où votre entreprise a souscrit une mutuelle pour ses employés, vous vous trouvez dans l'obligation d'y adhérer.

Cordialement.